

Les défaillances d'entreprises

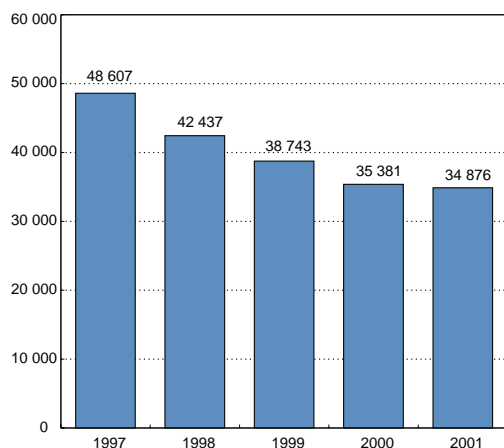
Moindre baisse en 2001

Christian Rieg, division Administration du répertoire SIRENE et démographie des entreprises, Insee

En 2001, le nombre de défaillances d'entreprises a légèrement diminué (- 1,4 %) après trois années de forte baisse. Malgré une conjoncture plus morose en 2001, ce nombre a tout de même poursuivi son repli. Il est toutefois remonté dans deux secteurs : la construction et les services aux entreprises. 184 000 salariés étaient concernés par la défaillance de leur employeur. Plus de 18 000 non-salariés, à la tête d'une entreprise défallante, ont également perdu leur emploi. Les dépôts de bilan en 2001 ont touché davantage de grosses entreprises. Ainsi, 120 entreprises défallantes en 2001 réalisaient plus de 15 millions d'euros de chiffre d'affaires en 1999. Les entreprises les plus jeunes restent les plus fragiles : une majorité des défaillances concerne des entreprises de moins de cinq ans.

En 2001, dans l'industrie et le tertiaire marchand non financier, 250 000 entreprises ont été créées et presque autant ont cessé leur activité. La même année, 34 900 entreprises ont déposé leur bilan (cf. *Sources* et *graphique 1*).

① Nombre de défaillances par an



Source : Insee, BODACC

Ainsi, les dépôts de bilan, ou défaillances d'entreprises, représentent-ils le septième des cessations. Les autres cessations correspondent à une « mort naturelle » que décide le chef d'entreprise, par exemple du fait de son âge ou pour éviter des difficultés économiques ou financières graves.

Par rapport au nombre total d'entreprises de ces secteurs, 2,1 millions au début de l'année 2001, les dépôts de bilan en constituent moins de 2 %.

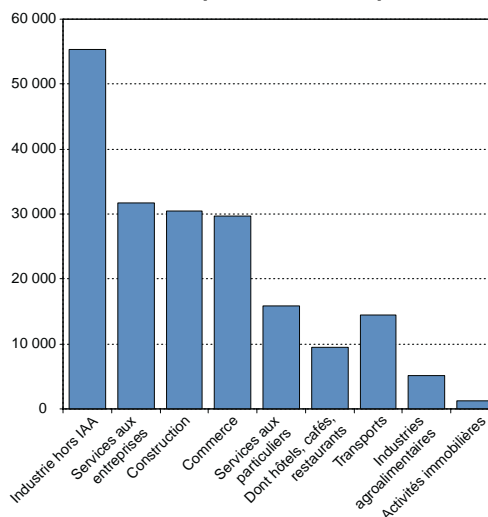
Les chiffres de cet article renvoient aux défaillances effectivement jugées (cf. *Sources*). Plus précises et plus fiables que les statistiques en date de publication, elles ne peuvent être analysées qu'après un délai de plusieurs mois.

184 000 emplois concernés

Six mois avant leur dépôt de bilan, les entreprises défallantes en 2001 employaient 184 000 salariés (*graphique 2*).

Néanmoins, les défaillances d'entreprises n'entraînent pas la disparition de l'ensemble des emplois concernés. Environ 10 % des entreprises défallantes ne sont pas liquidées ; elles poursuivent au moins une partie de leur activité. Par ailleurs, certains établissements sont repris, ce qui permet la sauvegarde d'une partie des emplois.

② Nombre d'emplois concernés par secteur



Source : Insee, BODACC

Aux emplois salariés concernés par un dépôt de bilan s'ajoutent les emplois non salariés des chefs d'entreprises. Six mois avant leur dépôt de bilan, 18 000 entreprises n'avaient aucun ou qu'un seul salarié. On peut donc estimer à plus de 18 000, le nombre d'entrepreneurs non salariés qui perdent leur emploi lorsque l'entreprise qu'ils ont créée ou reprise fait faillite.

À titre indicatif, l'ensemble des demandes d'emploi déposées à l'ANPE à la suite d'un licenciement économique a atteint 200 000 en 2001.

Des entreprises plus importantes que les années précédentes

Si les dépôts de bilan se traduisent par des pertes d'emplois directs dans les entreprises concernées, ils fragilisent également la situation de leurs fournisseurs, notamment financièrement, allant jusqu'à provoquer parfois des suppressions de postes.

L'impact des défaillances est d'autant plus fort que les entreprises déposant leur bilan sont importantes. Ainsi, en 2001, 120 entreprises défaillantes réalisaient plus de 15 millions d'euros de chiffre d'affaires (CA) en 1999 (cf. *Définitions*). Le poids des grandes entreprises défaillantes est en augmentation sensible par rapport à la période 1998-2000 : seules 80 entreprises par an en moyenne avaient atteint un tel niveau d'activité deux ans avant leur dépôt de bilan (*graphique 3*).

Le constat est identique pour les entreprises réalisant plus de 1,5 million d'euros

de CA deux ans avant leur défaillance. Le nombre de faillites parmi ces entreprises a crû de 12 %, alors que le nombre total d'entreprises défaillantes a un peu diminué en 2001.

Évolution du chiffre d'affaires et défaillance : pas de causalité forte

Pour analyser la relation entre la défaillance et l'évolution du chiffre d'affaires, ont été retenues les entreprises créées avant 1994 et réalisant plus de 75 000 € de CA. Parmi elles, un tiers (31 %) a subi une baisse de CA de plus de 20 % entre 1996 et 1999 (*graphique 4*). En revanche, pour un nombre à peu près comparable d'entreprises (27 %) la croissance de l'activité a été supérieure à 20 %. Cette proportion atteint 40 % pour les entreprises de la nouvelle économie. Parmi celles-ci, la moitié ont même doublé leur CA. Dans le commerce, la causalité est plus marquée : le chiffre d'affaires a diminué de plus de 5 % entre 1996 et 1999 pour 60 % des entreprises défaillantes.

Au sein des plus grosses entreprises défaillantes en 2001 (CA supérieur à 15 millions d'euros en 1999), une sur cinq avait doublé son chiffre d'affaires entre 1996 et 1999. Il s'agit là encore souvent d'entreprises des secteurs technologiquement innovants, victimes des difficultés financières liées à ce développement rapide. Pour les entreprises du secteur de l'industrie ayant atteint le niveau d'activité cité en 1999, la crois-

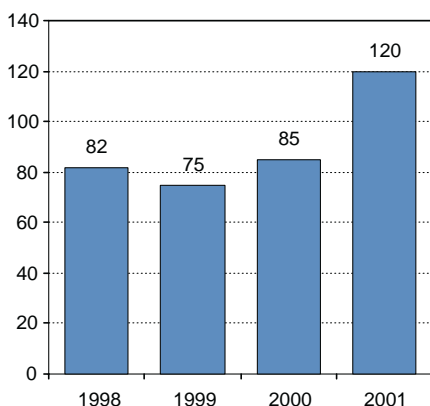
sance du chiffre d'affaires a été nettement plus modérée. Pour une entreprise industrielle sur deux, le chiffre d'affaires avait même reculé en 1999 avant le dépôt de bilan en 2001.

Défaillances quasi-stables en 2001, après plusieurs années de baisse

Entre 1997 et 2000, le nombre de défaillances a reculé d'un quart, de 48 600 à 35 400, soit - 10 % en moyenne par an. En 2001, le nombre de défaillances a été quasiment stable (- 1,4 %). Ces mouvements sont, en partie, liés à la conjoncture.

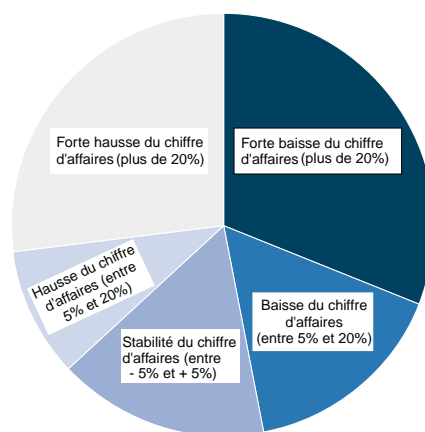
La forte baisse entre 1997 et 2000 correspond à une période de croissance importante (plus de 2,9 % par an). En revanche, la quasi-stabilité de 2001 coïncide avec le ralentissement économique. Le chiffre de 2001 recouvre d'ailleurs une inversion de tendance en cours d'année. Le premier semestre 2001 s'est soldé par une baisse de 7,1 % par rapport au premier semestre 2000 ; puis, au second semestre, les défaillances ont augmenté de 4,8 % par rapport au semestre correspondant de 2000. Cette remontée du nombre de dépôts de bilan, après une longue période de baisse, est encore plus marquée au dernier trimestre 2001 : la hausse est de 5,7 % par rapport au quatrième trimestre 2000. L'éclatement de la bulle spéculative sur les valeurs technologiques s'illustre d'ailleurs dans les statistiques de défaillance : celles dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ont particulièrement augmenté (+ 23 %).

③ Les grandes entreprises défaillantes*



* Entreprises défaillantes ayant réalisé plus de 15 millions d'euros de chiffre d'affaires deux ans avant leur dépôt de bilan.
Source : Insee, BODACC

④ Évolution du chiffre d'affaires entre 1996 et 1999 des entreprises défaillantes en 2001*



* Entreprises réalisant plus de 75 000 euros de CA et créées avant 1994.
Source : Insee, BODACC

1997-2001 : baisse des taux de défaillance dans tous les secteurs

Le recul du nombre de défaillances depuis 1997 s'accompagne de la baisse du taux de défaillances, le stock total d'entreprises ayant peu varié (cf. *Définitions*) : pour l'ensemble des entreprises, ce taux est passé de 2,4 % en 1997 à 1,7 % en 2001.

La baisse a bénéficié à tous les secteurs. Néanmoins, certains restent plus sujets à la défaillance : la construction, l'industrie (hors industrie agroalimentaire) et les hôtels, cafés, restaurants.

En raison de leur forte intensité capitalistique, c'est-à-dire du poids des immobilisations rapporté à l'emploi, les entreprises sont souvent contraintes à la procédure de défaillance lorsqu'elles doivent mettre un terme à leur activité.

La construction présente le taux de défaillance le plus élevé (2,3 % contre 1,7 % en moyenne, en 2001 – *graphique 5*). Dans les services aux entreprises, le taux reste toujours inférieur à la moyenne (1,4 %), malgré la forte hausse du nombre de défaillances en 2001.

Services aux entreprises : le contrecoup du dynamisme démographique

En 2001, les défaillances ont augmenté dans les services aux entreprises, + 12,7 %. Cette forte hausse n'est pas seulement liée à la conjoncture. Elle est

également liée au nombre de créations des années précédentes.

En effet, entre 1997 et 2000, les créations dans ce secteur ont fortement progressé (+ 16 %), passant de 43 900 à 50 900. En 2001, les entreprises des services aux entreprises représentent 15 % du nombre total des défaillances, soit trois points de plus qu'en 1997.

Le commerce reste toutefois le secteur ayant le plus fort contingent d'entreprises défaillantes (29 %), ce qui traduit notamment la part importante de cette activité dans le parc des entreprises. En 2001, le nombre de dépôts de bilan a diminué dans ce secteur (- 6,0 % – *graphique 6*). C'est aussi le cas dans l'industrie hors IAA (- 7,2 %). Les entreprises de ce secteur ont une taille bien supérieure aux autres, en raison de leur intensité capitalistique. Il en va de même pour les défaillantes. De ce fait, un emploi menacé sur trois relève de l'industrie.

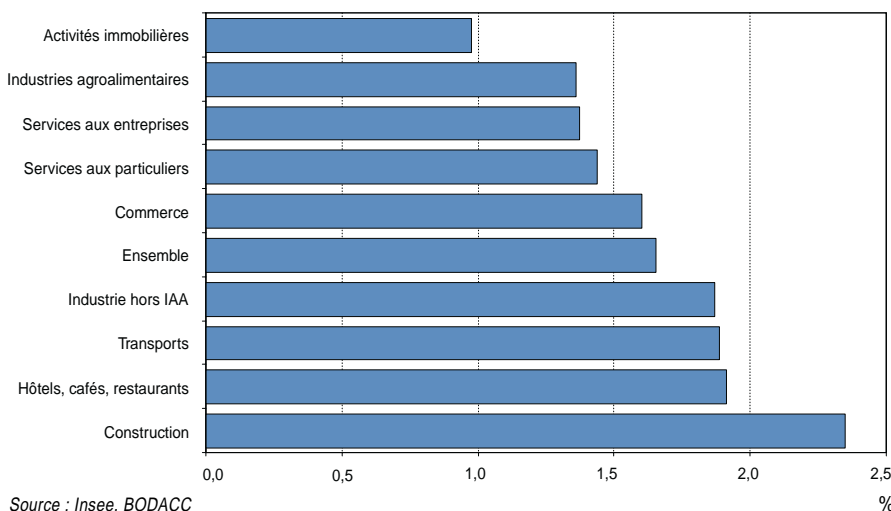
Des disparités régionales marquées

Les spécificités de la défaillance ne sont pas que sectorielles. Elles sont aussi régionales. Les taux de défaillance sont plus faibles dans les régions de la moitié ouest du pays que dans celles de la moitié est. Dans deux régions, le Nord - Pas-de-Calais et la Lorraine, deux entreprises sur cent ont déposé leur bilan en 2001, soit près du double de l'Auvergne. Ces constats ne sont pas qu'une conséquence d'une spécificité sectorielle des régions : dans le secteur du commerce par exemple, où le nombre de défaillances est le plus élevé, les taux diffèrent également suivant les régions.

Entre 2000 et 2001, les défaillances reculent dans les régions où elles sont les plus nombreuses. Ainsi, le nombre de dépôts de bilan en Île-de-France, qui concentre un quart des défaillances d'entreprises, a baissé de 1,5 %. Il chute dans les régions PACA et Rhône-Alpes (- 6,5 %). Ces baisses ne sont pas fortement liées aux créations des années précédentes.

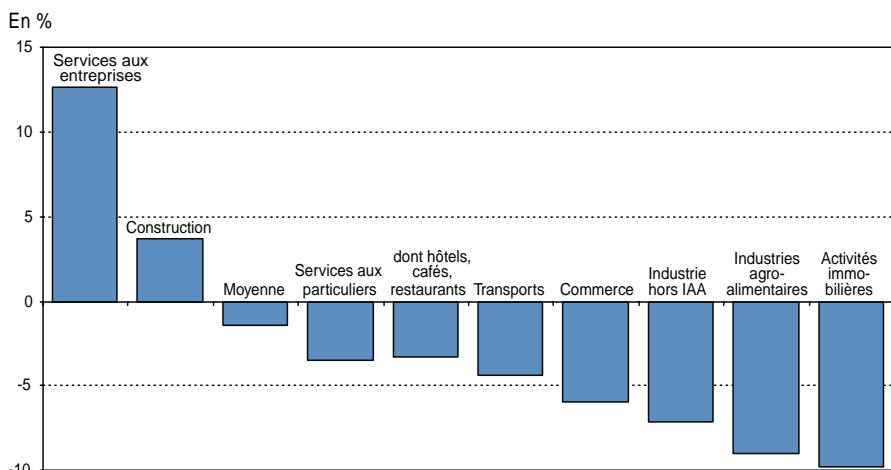
À l'inverse, dans une douzaine de régions, les défaillances sont plus nombreuses en 2001. La Basse-Normandie et l'Aquitaine se distinguent par une hausse de 10 %. Le taux de défaillance de ces deux régions reste toutefois en dessous de la moyenne (*carte*).

⑤ Taux de défaillance par secteur en 2001



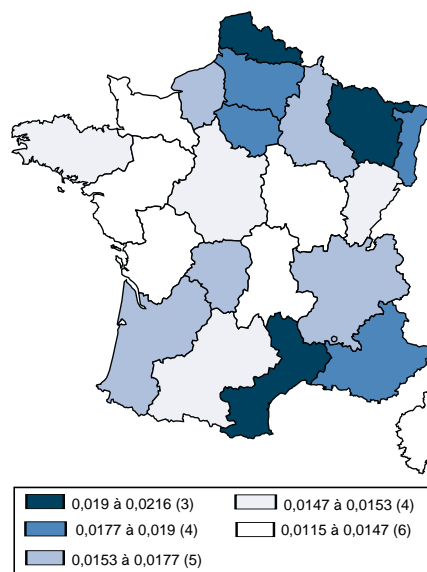
Source : Insee, BODACC

⑥ Évolution des défaillances par secteur en 2001



Source : Insee, BODACC

Taux de défaillance par région en 2001



Source : Insee, BODACC

Des entreprises très jeunes et majoritairement des sociétés

Les jeunes entreprises sont fragiles : cinq ans après leur création, un peu plus de la moitié (54 %) des nouvelles entreprises ont cessé définitivement leur activité. Les statistiques sur les défaillances le confirment. Les entreprises les plus touchées par le dépôt de bilan sont les plus jeunes. Alors qu'au début de l'année 2001, la part des entreprises ayant moins de cinq ans est de 38 %, cette part s'élève à 60 % des entreprises défaillantes.

Les taux de défaillance les plus élevés concernent les entreprises âgées de 1 à 4 ans (*graphique 7*) ; le risque d'un dépôt de bilan pour une entreprise est maximum lorsqu'elle est âgée de deux ans. Au-delà de dix années d'existence, seule une entreprise sur cent passe, une année donnée, devant un tribunal de commerce.

Deux entreprises défaillantes sur trois sont des sociétés et celles qui déposent leur bilan sont en moyenne beaucoup plus jeunes que les entreprises indivi-

duelles. Dans le cas d'une société, les patrimoines professionnel et personnel sont séparés, alors qu'ils sont confondus pour une entreprise individuelle.

Sources

Le champ des entreprises : cette étude porte sur les défaillances d'entreprises des années 1997 à 2001 du champ « I. C. S. ». Ce champ couvre les activités économiques marchandes des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services, à l'exclusion des activités financières. L'agriculture est également exclue. Les données concernant la défaillance n'étant pas disponibles, les entreprises de l'éducation, de la santé et de l'action sociale ne sont pas prises en compte.

Les statistiques de défaillances : elles proviennent du B.O.D.A.C.C. (Bulletin Officiel d'Annonces Civiles et Commerciales), qui publie tous les mois les jugements intervenus aux cours des mois précédents. Des aléas techniques peuvent faire varier considérablement le volume des publications (vacances, grèves, rattrapages...). Afin d'annuler ces effets techniques et de présenter des séries cohérentes dans le temps, **les séries de défaillances sont publiées en date de jugement et non en date de publication.**

Du fait du décalage entre publication et jugement, le nombre de défaillances pour 2001 n'est pas tout à fait définitif, car des jugements de 2001, par exemple, peuvent n'être publiés qu'à la fin de l'année 2002 ou en 2003. Par ailleurs, des grèves ont eu lieu dans certains tribunaux de commerce entre fin février 2001 et fin mars 2001. Les évolutions trimestrielles et semestrielles doivent donc être examinées avec précaution.

Chiffre d'affaires et emploi : l'information sur le chiffre d'affaires provient des enquêtes annuelles d'entreprises et des données fiscales. L'estimation sur les effectifs salariés des entreprises défaillantes a été faite à partir des DADS (Déclaration Annuelle des Données sociales) que les entreprises adressent à l'administration. Les autres informations proviennent du répertoire SIRENE, géré par l'Insee. Pour ne pas

sous-estimer la taille des entreprises défaillantes, les chiffres d'affaires et les effectifs sont mesurés plusieurs mois avant la défaillance : six mois pour l'effectif, deux ans pour le chiffre d'affaires, en fonction de la disponibilité des données.

Définitions

Défaillances d'entreprises ou dépôt de bilan : elles couvrent l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : redressement par continuation ou reprise, liquidation.

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. **Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation** (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprises.

Taux de défaillance : rapport entre le nombre de défaillances observées l'année n et le stock d'entreprises au premier janvier de cette même année n . Dans cet article, sont calculés des taux de défaillance sectoriel (suivant la Nomenclature Economique de Synthèse, la NES16), régional et par âge de l'entreprise.

Bibliographie

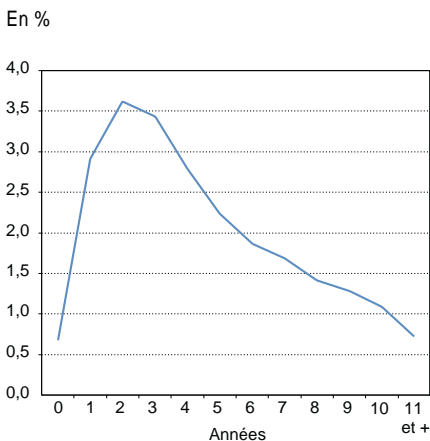
« Créations et créateurs d'entreprises », *Insee Résultats* (papier et cédérom), n° 773, décembre 2001.

« Les cinq premières années des nouvelles entreprises », *Insee première*, n° 815, décembre 2001.

« Jeune, diplômé et créateur d'entreprise - Le goût d'entreprendre malgré les difficultés », *Insee première*, n° 814, décembre 2001.

« Les créateurs d'entreprise en 1998 - Moins de chômeurs, plus de diplômés », *Insee première*, n° 743, octobre 2000.

⑦ Âge de l'entreprise et taux de défaillance en 2001



Source : Insee, BODACC

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2002

Abonnement annuel = 70 € (France)

87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Paul Champsaur
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : J.-W. Angel,
R. Baktavatsalou, C. Dulon,
A.-C. Morin, B. Ouvré
Maquette : P.T.
Code Sage IP02866
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2002

